

Historique: Commission EDI

- ❖ C'est en janvier 1991 qu'a été mis sur pied un premier groupe de travail chargé de se préoccuper de la condition féminine au sein de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne.
- ❖ Sur la base de ses travaux et d'un questionnaire visant à mieux comprendre les raisons qui entravent l'engagement et la poursuite d'une carrière académique des femmes médecins, ce groupe, présidé par Mme la Prof. A. Bischof Delaloye, propose, en mai 1992, la création d'une Commission permanente au sein de la Faculté.
- ❖ En 1999, cette Commission de la condition féminine reçoit un budget permettant de mettre au concours des bourses, appelées aujourd'hui les bourses Pro-Femmes.
- ❖ En 2013, la Commission se voit attribuer une nouvelle mission: celle de piloter la mise en oeuvre du plan d'actions pour l'égalité des genres de la FBM, appuyée par une chargée de projet.
- ❖ En 2017, elle reconduit cette mission et réalise un nouveau plan d'action pour la période de 2017 à 2020 appuyée par une cheffe de projet.
- ❖ En 2021 la Commission change du nom et devient " Commission Égalité des chances, Diversité et Intégration (EDI). Une nouvelle version de règlement est créée en accord avec le Bureau de l'égalité de l'UNIL, en mettant l'accent sur la création d'une culture vers l'ouverture et de l'intégration en favorisant la diversité au sein de la FBM.